



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projets de cession des infrastructures gazières du groupe ENGIE

Question écrite n° 25224

Texte de la question

M. Laurent Garcia attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les inquiétudes concernant d'éventuels projets de cession des infrastructures gazières du groupe ENGIE, en charge par ailleurs de missions de service public. Ce projet de démantèlement risquerait d'induire une profonde déstabilisation au moment même où le Groupe ENGIE, engagé dans la transition zéro carbone, prouve la pertinence de sa démarche et retrouve le chemin de la croissance. Avec 8,2 millions de clients domestiques et professionnels desservis en France, le Groupe est le premier fournisseur de gaz naturel, une énergie disponible et flexible qui reste un complément essentiel des énergies renouvelables pour la production de chaleur et d'électricité. Il semble donc important de conserver dans l'ensemble de ces composantes le périmètre actuel du groupe ENGIE, condition de sa performance. Alors qu'ENGIE est détenu à hauteur d'environ 24 % par l'État, il lui demande si les rumeurs qui font état depuis quelques jours d'une volonté du conseil d'administration du groupe de se séparer de ses activités gazières, sont fondées.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Garcia](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25224

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2019](#), page 10861

Question retirée le : 8 février 2022 (Fin de mandat)